

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 09 novembre 2023

n° 196-23 C

Objet : RS - Précisions sur le poste et le recrutement d'un fontainier à la direction de l'eau et de l'assainissement

- date de convocation le 03 novembre 2023
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi neuf novembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Baldoph, centre socioculturel du Pré Martin, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 58

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévisse - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincq - Micheline Myard-Dalmaïs - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 18

de Jimmy Bâabâa à Claudine Bonilla - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Sophie Bourgade à Florence Bourgeois - de Jean-Pierre Casazza à Pierre Brun - de Aloïs Chassot à Alexandre Gennaro - de Pierre Duperier à Christophe Richel - de Laïla Karoui à Philippe Gamen - de Sylvie Koska à Josette Rémy - de Pascal Mithieux à Luc Berthoud - de Marine Mithieux à Corine Wolff - de Raphaële Mouric à Cécile Trahand - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Jean-François Poitou à Christian Berthomier - de Sara Rotelli à Marie Bénévisse - de Thierry Tournier à Jocelyne Gougou - de Alexandra Turnar à Brigitte Bochaton - de Céline Vernaz à Hélène Jacquemin - de Philippe Vuillermet à Gaëtan Pauchet

- conseillers excusés : 6

Stéphane Bochet - Philippe Ferrari - Max Joly - Luc Meunier - Farid Rezzak - Walter Sartori

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 09 novembre 2023

délibération n° 196-23 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement d'un fontainier à la direction de l'eau et de l'assainissement**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé des ressources humaines, de l'accessibilité et de l'appui aux communes, indique qu'un des postes existants de fontainier au sein du service exploitation eau potable de la direction de l'eau et de l'assainissement est à pourvoir.

Ce poste a pour objet d'assurer la surveillance et la maintenance du réseau de distribution d'eau potable du bassin chambérien.

Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

Niveau de recrutement	Catégorie C – cadre d'emplois des adjoints techniques
Missions confiées à l'agent	- Effectuer des travaux de construction, d'entretien et de réparation des canalisations, des branchements et des organes hydrauliques sur les réseaux d'eau potable - Faire des essais de pression, des manœuvres de vannes sur les réseaux - Rechercher des fuites en utilisant divers matériels (dont des corrélateurs acoustiques) - Vérifier la conformité de matériels hydrauliques comme des points d'eau incendie, et les réparer selon un planning - Poser ou remplacer des compteurs - Rendre compte de son activité verbalement et par remplissage de documents papier ou sur supports numériques
Rémunération de l'emploi	Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des adjoints techniques selon expérience

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article L. 332-8 de ce code, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : confirme que le poste de fontainier de la direction de l'eau et de l'assainissement est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques. Ce poste présente les caractéristiques définies ci-dessus,

Article 2 : confirme que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique, par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des adjoints techniques, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- être titulaire d'un CAP / BEP / Bac professionnel dans les métiers de l'eau ou expérience professionnelle dans les domaines de la fontainerie, plomberie, canalisations, chantiers de travaux publics (emploi, apprentissage...),
- savoir lire et interpréter un plan de réseau (papier ou numérique),
- avoir des connaissances de base en informatique,
- dextérité, aptitude aux travaux manuels,
- goût pour le travail en extérieur et en équipe,
- disponibilité, sens du service public,
- être titulaire du permis B depuis plus d'un an,

- la condition physique du candidat doit lui permettre de travailler en extérieur, en milieu confiné, et de porter des charges lourdes (supérieures à 5kg),

Article 3 : **autorise** le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir le cas échéant.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **196-23 C**

Objet de l'acte : RS - Précisions sur le poste et le recrutement d'un fontainier à la direction de l'eau et de l'assainissement

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 1 - Créations et transformations d'emplois

Date de l'acte : 09 novembre 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20231128-lmc1H30395H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H30395H1

Date de transmission en Préfecture : 28 novembre 2023

Date de réception en Préfecture : 28 novembre 2023

Publication sur le site internet: mardi 28 novembre 2023